

Département du Val de Marne
Mairie de Choisy-le-Roi

Direction Générale

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	41
Représentés	2
Absent	
Votes	
Pour	32
Contre	
Blanc	1
N.P.P.V	10

Conseil Municipal d'installation

Séance du 28 mars 2026

Le samedi 28 mars deux mille vingt-six à neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 23 mars 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Etaient présent.e.s :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, OSTERMEYER Sushma, ID ELOUALI Ali, FRANCISOT Amandine, THIAM Moustapha, BENKAHLA Malika, BOURVEN Julien, HACHE Bénédicte, DRUART Frédéric, CHENU Stéphanie, ANDRIANTAFIKA Joséphin, RENÉ Katiana, MARQUES Henrique, BOUGUEROUA Hamida, COELHO Vasco, LANTERNIER Lucie, PONS Yannig, GAULIER Danièle, POUDY Franklin, LAZIC Nathalie, GARROUT Karim, BENLARBI Malika , BOLLE Kristian , ROQUES Delphine, SOMSOUK Billy BALLEREAU Annick, CHASSAY Laurent, SALLAM-LEMOINE Bénédicte, OMRANE Alain , SASU Hancès SAIDJI Hamid, BOUGRASSA Aziz, ALBERT Robin , TAZAMOUCHE Zahia , AHRICA Youssef , ZENATI Ahlem, BAUHAIN Matthieu, SAMARCQ Claire, FOURNIAUD Martine BALIAS Thierry, BEAURY Céline,

Étaient représenté.e.s :

COHEN Rachel donne mandat à DRUART Frédéric
MADIANDE Jordan donne mandat à ALBERT Robin

Étaient absent.e.s :

Secrétaire de séance : Mme SALLAM-LEMOINE Bénédicte

**Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le**

de la publication le

OBJET

ÉLECTION DES ADJOINTES

Accusé de réception en préfecture
094-215-00223-20260328-DEL-26-034-AI
Date de télétransmission : 28/03/2026
Date de réception préfecture : 28/03/2026

ÉLECTION DES ADJOINT.E.S

L'an deux mille vingt-six, le 28 mars à 9 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Choisy-le-Roi, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 22 mars 2026 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal suite à la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux articles L. 2122-7-2, le Maire invite le Conseil municipal à procéder au scrutin de liste à la majorité absolue, à l'élection des 16 adjoint.e-s et demande quelles sont les candidatures.

LE CONSEIL,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoint.e-s du 28 mars 2026, dûment rempli et signé,

Vu l'article L. 2122-7 et L. 2122-7-2 du code général des collectivités territoriales, relatif à l'élection des adjoint.e-s au sein du Conseil municipal,

Vu la délibération n° 26 033 du 28 mars 2026, fixant le nombre d'adjoint.e-s au Maire à 16,

Considérant que la liste présentée par la majorité municipale a obtenu la majorité absolue dès le premier tour de scrutin,

Résultats des votes

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	43
Bulletins blancs ou nuls.....	1
Suffrages exprimés.....	32
Majorité absolue.....	22

Sont élu.e.s adjoint.e.s au Maire :

Monsieur ID ELOUALI Ali
 Madame OSTERMEYER Sushuma
 Monsieur DRUART Frédéric
 Madame FRANCISOT Amandine
 Monsieur THIAM Moustapha
 Madame HACHE Bénédicte
 Monsieur MARQUES Henrique
 Madame LANTERNIER Lucie
 Monsieur COELHO Vasco
 Madame BENKAHLA Malika
 Monsieur BOURVEN Julien
 Madame CHENU Stéphanie
 Monsieur ANDRIANTAFIKA Joséphine
 Madame BENLARBI Malika
 Monsieur GARROUT Karim
 Madame BOUGUEROUA Hamida

1^{er} adjoint
 2^{ème} adjoint (Adjointe de quartier)
 3^{ème} adjoint
 4^{ème} adjoint
 5^{ème} adjoint
 6^{ème} adjoint (Adjointe de quartier)
 7^{ème} adjoint (Adjoint de quartier)
 8^{ème} adjoint
 9^{ème} adjoint
 10^{ème} Adjoint
 11^{ème} Adjoint (Adjoint de quartier)
 12^{ème} Adjoint
 13^{ème} Adjoint
 14^{ème} Adjoint
 15^{ème} Adjoint
 16^{ème} Adjoint

Fait et délibéré en séance à Choisy le Roi, le 28 mars 2026.

Pour extrait conforme
 Le Maire,
 Tonino PANETTA



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa notification et/ou de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours www.telerecours.fr.

citoyens accessibles à partir du site
 094-219400223-20260328-DEL-26-034-AI
 Date de télétransmission : 28/03/2026
 Date de réception préfecture : 28/03/2026